

M.E.S., Numéro 133, Vol. 2, mars – avril 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, mars - avril 2024

INCIDENCE DE LA FISCALITÉ SUR LA GESTION DE TRÉSORERIE DES ENTREPRISES CONGOLAISES

par

Gertrude FATUMA BULANGI

*Doctorante, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion,
Université de Kinshasa,*

Résumé

L'imposition des entreprises est un enjeu central des politiques économiques, à la croisée de multiples objectifs : financement des dépenses publiques, redistribution des richesses, orientations des choix d'investissement et de production des entreprises. La manière dont la charge fiscale se répercute sur la rentabilité économique des entreprises est donc un sujet d'étude essentiel pour comprendre les effets de la fiscalité sur les activités des entreprises. Il se dégage qu'en moyenne, le taux de la rentabilité économique était négatif soit -0,042%, son niveau le plus élevé était de 0,050% contre un niveau le plus faible négatif de 0,090%, par ailleurs, en moyenne, l'incitation fiscale a été de 5.176.112 de CDF, sa valeur maximale s'est élevée à 8.905.709 de CDF avec une valeur minimale de 2.141.173 de CDF, pour les charges fiscales elles étaient en moyenne d'un milliard sept cents millions de francs congolais avec un maximum de six milliard neuf cents millions et le minimum était de 4.651.593 de CDF et enfin pour les coûts de production, ils étaient en moyenne de deux milliards six cents millions de francs de congolais dont le niveau le plus élevé était de neuf milliards trente et quatre millions avec un minimum de deux milliards nonante quatre millions de francs congolais.

Mots-clés : *recette fiscale, mobilisation des recettes, impôt, République Démocratique du Congo.*

Abstract

Corporate taxation is a central issue in economic policies, at the crossroads of multiple objectives: financing of public spending, redistribution of wealth, orientations of investment and production choices of companies. The way in which the tax burden affects the economic profitability of companies is therefore an essential subject of study to understand the effects of taxation on the activities of companies. It appears that on average the rate of economic profitability was negative, i.e. -0.042%, its highest level was 0.050% compared to a negative lowest level of 0.090%, moreover on average the tax incentive was 5176112 CDF, its maximum value rose to 8905709 CDF with a minimum value of 2141173 CDF, for tax charges they were on average one billion seven hundred million Congolese francs with a maximum of six billion nine hundred million and the minimum was 4651593 CDF and finally for production costs, they were on average two billion six hundred million Congolese francs whose highest level was nine billion thirty and four million with a minimum of two billion ninety four million Congolese francs.

Keywords : *tax revenue, revenue mobilization, tax, Democratic Republic of Congo.*

INTRODUCTION

Le développement économique et social de tout pays est associé à la formation dynamique et progressive de relations entre les individus et leurs activités. C'est la raison pour laquelle les pays y attachent une importance particulière en créant des conditions favorables au processus créatif, en éveillant et en stimulant l'esprit créatif de chaque individu.

Cependant, une entreprise est une entité économique qui utilise des moyens pour produire des biens ou des services destinés à approvisionner le marché. Sa performance est le résultat final de tous ses efforts. Cela implique de faire les bonnes choses, de la meilleure façon, rapidement, à temps et au moindre coût pour produire les bons résultats, répondre aux besoins et aux attentes des clients et atteindre leurs objectifs. L'entreprise est avant tout un projet économique dont le développement dans le temps sera confronté à d'innombrables risques. Ce projet implique le déploiement de ressources qui constituent ensemble le capital économique de l'entreprise. Les entreprises doivent maintenir une gestion saine et des ressources financières meilleures et plus efficaces, c'est pourquoi une fonction financière est nécessaire quel que soit l'objet économique, l'importance ou la forme juridique de l'entreprise (Rossignol 1 2010).

Par ailleurs, En tant qu'une des composantes de l'économie, de par les impacts positifs et négatifs qu'elle provoque dans le processus de développement, la fiscalité constitue une prérogative majeure de la souveraineté de l'État. C'est à la fois une source budgétaire de base et un outil essentiel aux activités économiques et sociales. Il s'agit encore en grande partie d'une capacité nationale.

Dès lors, de nombreux pays se sont lancés dans d'importantes réformes fiscales dans le but de promouvoir le développement socio-économique par la fiscalité et de rendre l'administration fiscale plus efficace et rationalisée. En effet, le système fiscal congolais a connu une évolution exceptionnelle depuis l'indépendance et a été contraint de s'adapter pour suivre les évolutions internes et externes de la communauté nationale, tandis que des changements économiques et financiers importants sont en cours. La gestion fiscale comprend toutes les actions et décisions qu'une entreprise prend pour contrôler et réduire sa charge fiscale avec la plus grande efficacité et sans exposer l'entreprise à des risques plus importants que ceux qu'elle peut réaliser. Cependant, les options les plus avantageuses sur le plan fiscal pour une entreprise doivent tenir compte des contraintes d'opportunité associées à la stratégie globale de l'entreprise ainsi qu'à ses capacités financières et techniques (Katumba et Useni 2022).

Ainsi, considérée il y a quelques années comme un coût passif, la fiscalité est devenue un paramètre incontournable pour la gestion de toute organisation ; paramètre dont la bonne utilisation apportera une certaine richesse en raison de ses effets sur les flux de trésorerie. De plus, les variables fiscales sont peu comprises en sciences de gestion, et les recherches axées sur la fiscalité sont rares, tandis que l'impact des impôts est négligeable (Nyongolo 2015).

1. GESTION FISCALE DES ENTREPRISES

La gestion fiscale est extrêmement importante pour toute entreprise, qu'elle soit petite ou grande. Elle joue un rôle essentiel dans la stabilité financière et la croissance à long terme d'une entreprise. La première et la plus évidente raison pour laquelle la gestion fiscale est importante est d'assurer la conformité légale. Les entreprises sont tenues de respecter les lois fiscales en vigueur dans leur pays, et de s'acquitter de leurs obligations fiscales en temps voulu. Le non-respect de ces obligations peut entraîner de lourdes amendes, des sanctions légales et une mauvaise réputation de l'entreprise (Rossignol 1 2010).

Une gestion fiscale efficace permet aux entreprises de réduire leur fardeau fiscal légalement en optimisant leur structure fiscale. Cela implique de profiter de toutes les exonérations fiscales, déductions et crédits d'impôt auxquels l'entreprise est éligible. En utilisant ces stratégies d'optimisation, les entreprises peuvent réduire leur charge fiscale globale, ce qui libère des ressources pour investir dans d'autres domaines clés de l'entreprise. Une mauvaise gestion fiscale peut conduire à des litiges avec les autorités fiscales. Ces litiges peuvent être coûteux en termes de frais juridiques et de temps perdu, et ils peuvent également avoir un impact négatif sur la réputation de l'entreprise. Une gestion fiscale prudente permet d'éviter ces litiges en assurant une documentation et une conformité précises, réduisant ainsi les risques de redressement fiscal et de vérification.

1.1. Objectifs de la gestion fiscale

Les objectifs de la gestion fiscale sont de maximiser les revenus pour financer les activités publiques, de promouvoir l'équité fiscale entre les contribuables, d'encourager la croissance économique et de garantir une utilisation efficace des ressources publiques. Tout d'abord, la maximisation des revenus fiscaux est l'un des principaux objectifs de la gestion fiscale. Les gouvernements ont besoin de ressources financières pour financer les dépenses publiques, telles que l'éducation, la santé, les infrastructures et les services sociaux. Une gestion fiscale efficace vise à identifier les sources de revenus fiscaux les plus viables et à les exploiter de manière optimale pour assurer un financement adéquat des activités gouvernementales (Tellier 2009).

Ensuite, l'équité fiscale est une autre priorité de la gestion fiscale. Il est essentiel de créer un système fiscal dans lequel chaque contribuable paie une part équitable de l'impôt en fonction de sa capacité financière. Cela signifie que les impôts doivent être progressifs, ce qui signifie que les

individus ou les entreprises ayant des revenus plus élevés paient généralement un pourcentage plus élevé de leurs revenus en impôts que ceux ayant des revenus plus faibles. L'équité fiscale garantit également que les avantages et les charges fiscales sont répartis équitablement entre les différentes catégories de contribuables. Un autre objectif vital de la gestion fiscale est d'encourager la croissance économique. Une fiscalité excessive peut entraver la croissance économique, car elle diminue la richesse des individus et des entreprises, réduisant ainsi leurs capacités à investir et à consommer. Une bonne gestion fiscale vise donc à maintenir des taux d'imposition raisonnables pour stimuler les investissements, l'emploi et la consommation, ce qui génère une croissance économique durable.

1.2. Les obligations fiscales des entreprises

Les obligations fiscales des entreprises sont des responsabilités légales qui découlent du statut de contribuable. Ces obligations comprennent la tenue de la comptabilité, les déclarations fiscales périodiques et annuelles, ainsi que le paiement des impôts et taxes. La tenue de la comptabilité est essentielle pour les entreprises, car elle permet de suivre et d'enregistrer toutes les transactions financières. Cela inclut la facturation, les recettes, les dépenses, les stocks, les immobilisations, etc. Une comptabilité soignée est nécessaire pour effectuer des déclarations fiscales précises et pour se conformer aux lois et règlements en vigueur. En général, les entreprises doivent tenir leur comptabilité en utilisant des pratiques comptables admises et des logiciels de comptabilité fiables (Mansour 2014).

1.3. Les stratégies de réduction de la charge fiscale

La charge fiscale fait référence à l'ensemble des impôts et taxes payés par une entreprise ou un individu. Réduire cette charge fiscale peut représenter un avantage financier significatif, ce qui explique pourquoi de nombreuses stratégies sont mises en place pour atteindre cet objectif. Certaines de ces stratégies incluent l'optimisation fiscale légale, l'utilisation des crédits d'impôt et des dispositifs de défiscalisation, ainsi que le choix de la forme juridique de l'entreprise. L'optimisation fiscale légale consiste à utiliser toutes les possibilités offertes par la législation fiscale pour minimiser les impôts à payer (Palard et Imbert 2013). Cela peut inclure des stratégies telles que la déduction de certaines dépenses professionnelles ou l'utilisation de régimes fiscaux particuliers, comme les régimes de faveur pour les entreprises innovantes. L'objectif est de profiter des dispositions légales pour réduire la charge fiscale sans violer la loi.

2. DISCUSSIONS DES RÉSULTATS

Ce point analyse empiriquement l'incidence des impôts sur la rentabilité économique des entreprises congolaises grâce aux données réunies au sein de la Générale des Carrières des Mines S.A.

2.1. Présentation des variables

❖ Variable à expliquer : La rentabilité économique

La rentabilité économique (ou en anglais, Return On Capital Employed) est un ratio financier dont le but est d'estimer la capacité d'une entreprise à générer des bénéfices grâce aux capitaux investis. Pour ne tenir compte que de l'activité « normale » (donc récurrente) de l'entreprise, le résultat d'exploitation est retenu (les éléments financiers et exceptionnels sont donc exclus) (Bourbonnais 2015). Les capitaux investis correspondent à la valeur des immobilisations brutes + la valeur du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE). L'actif économique est un terme équivalent aux capitaux investis. **ROA = Résultat d'exploitation / Capitaux investis.**

❖ Variables explicatives

Dans notre étude, la rentabilité économique est la variable dépendante et ce, ayant recours à plusieurs variables indépendantes explicatives. Nous citons :

- ❖ **La charge fiscale :** ce sont les impôts que l'entreprise doit payer sur ses bénéfices. Les entreprises qui supportent des charges fiscales élevées peuvent voir leur rentabilité économique diminuer ;

- ❖ **Les incitations fiscales :** ce sont les déductions fiscales, les crédits d'impôt et autres dispositions qui réduisent les impôts payés par l'entreprise. Les incitations fiscales offertes par les autorités gouvernementales pour certaines activités économiques peuvent augmenter la rentabilité économique de l'entreprise ;
- ❖ **Les coûts de production :** les coûts de production peuvent influencer la rentabilité économique de l'entreprise, en particulier si les taxes indirectes comme la TVA sont élevées. Le coût de production sont des charges liées à la fabrication d'un produit.

Tableau 1. Définition des variables utilisées dans cette étude

Variable	Définition	Signe
Variable dépendante		
Rentabilité économique	ROA= Résultat d'exploitation / Capitaux investis ou Bénéfice net/total actif	
Variables indépendantes		
Les incitations fiscales	IF=log des déductions fiscales, les crédits d'impôt et autres dispositions qui réduisent les impôts payés par l'entreprise	+
La charge fiscale	CF= log des impôts que l'entreprise doit payer sur ses bénéfices	-
Coûts de production	CP= log de coût de production	-

Source : Auteur à partir de la revue de littérature

2.2. Présentation du modèle d'analyse

Pour analyser l'incidence des impôts sur la rentabilité économique des entreprises congolaises, nous utiliserons la méthode de moindres carrés ordinaires (MCO). Par cette méthode, nous pouvons ainsi identifier les déterminants qui capture l'incidence des impôts sur la rentabilité économique des entreprises. Ainsi notre modèle proposé prend la forme mathématique suivante :

$$ROA_t = \beta_0 + \beta_1 IF_t + \beta_2 CF_t + \beta_3 CP_t + \mu_t$$

Avec :

$$\beta_0 > 0 \text{ et } \beta_1 > 0, \beta_2 < 0, \beta_3 < 0$$

- ROA_t = le bénéfice net/total actif au temps t
- IF_t = Les incitations fiscales au temps t
- CF_t = les charges fiscales au temps t
- CP_t = Coût de production au temps t
- μ_t = le terme de l'erreur
- β_0 : C'est la constante, le taux de rentabilité c'est-à-dire la rentabilité que la Gécamines aurait dégagée à l'absence des incitations fiscales, des charges fiscales et du coût de production ;
- β_1 : C'est l'incidence ou la variation de la rentabilité économique de la Gécamines due à la variation des incitations fiscales ;
- β_2 : C'est l'impact de la rentabilité économique de la Gécamines due à la variation des impôts que l'entreprise doit payer sur ses bénéfices ;

- β_3 : C'est l'incidence de la rentabilité économique de la Gécamines sur la variation de coût de production.

2.3. Estimation, présentation et interprétation des résultats

L'estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) est susceptible d'être appropriée parce qu'elle parvient à répondre à des sources très importantes d'endogénéité liées à ce type du modèle empirique. Nous avons déterminé un modèle linéaire multiple qui comporte une variable endogène et trois variables exogènes explicitées ci-dessus.

2.3.1. Présentation des statistiques

L'analyse des statistiques descriptives constitue la phase préliminaire indispensable à toute étude quantitative. Elle permet de donner un état global à travers le minimum, le maximum, la moyenne et la médiane. Le tableau suivant fournit les statistiques descriptives relatives aux variables quantitatives retenues dans notre analyse.

Au regard de ce résultats en annexe, il se dégage qu'en moyenne le taux de la rentabilité économique était négatif soit 0,042%, son niveau le plus élevé était de 0,050% contre un niveau le plus faible négatif de 0,090%, par ailleurs en moyenne l'incitation fiscale a été en moyenne de 5.176.112 en unité monétaire, sa valeur maximale s'est élevée à 8.905.709 unité monétaire avec une valeur minimale de 2.141.173 unité monétaire, pour les charges fiscales elles étaient en moyenne d'un milliard sept cents millions avec un maximum de six milliard neuf cents millions et le minimum était de 4.651.593 unité monétaire et enfin pour les coûts de production, ils étaient en moyenne de deux milliards six cents millions dont le niveau le plus élevé était de neuf milliards trente et quatre millions avec un minimum de deux milliards quatre cent et six millions.

Ci-dessous, nous présentons les estimations obtenues par la MCO qui minimise la somme des erreurs au carré.

$$TROA_t = 1,9007 + 1,3373IF_t - 4,1947CF_t - 3,28ECP_t + \mu_t$$

$R^2=0,98 > R^2=0,96 > \text{à } 50\%$. Les incitations fiscales, les charges fiscales et le coût de production expliquent mieux le taux de rentabilité économique de la Gécamines, le modèle estimé est globalement bon.

Étant donné que, les probabilités critiques des coefficients estimés sont inférieures à 0.05, soit 0,0000, on rejette H_0 et on accepte que $\beta_0, \beta_1, \beta_2$, et $\beta_3 \neq 0$ ce sont des vrais et bons paramètres. De même, la statistique de Durbin Watson est proche de deux, ce qui implique une absence d'autocorrélation d'ordre 1, ainsi les paramètres estimés sont non biaisés.

2.3.2. Tests d'évaluation statistique des estimateurs

Les tests d'évaluation statique sont au nombre de deux, le premier est test de student qui est individuel pour chaque estimateur et le second est le test global de Fisher pour tous les estimateurs, dans le cas échéant la probabilité de Fisher est significative soit 0,0000. Le respect de ces tests rendent les coefficients selon Gauss Marchov « BLUE » pour dire best linear unbiased estimator, c'est-à-dire des meilleurs estimateurs linéaires sans biais. Pour ce faire, deux critères de validation existent, le test individuel t de student et celui qui est global de Fisher. Pour les deux, la règle de pousse oblige que la valeur soit proche de 1,96.

2.3.2.1. Test de linéarité

Ce test nous permet de voir si le modèle est bien spécifié, ceci est possible en Eviews9 avec le test de Ramsey.

- H_0 : le modèle est bien spécifié (si prob_χ^2 est supérieure à 0.05, décision : acceptation de l'hypothèse nulle) ;
- H_1 : le modèle est mal spécifié (si prob_χ^2 est inférieure ou égale à 0.05, décision : rejet de l'hypothèse nulle). Comme la probabilité χ^2 est supérieure à 0.05, soit 0,3425, on accepte H_0 donc le modèle est bien spécifié.

2.3.2.2. Test d'homoscédacité

Cela signifie que la variance des erreurs doit être la même pour toutes les observations et à travers le temps. Plusieurs méthodes sont proposées par Eviews pour ce test, mais dans le cadre de ce travail nous avons choisi celle de WHITE pour sa simplicité.

- H_0 : homoscédasticité des erreurs ou variance des erreurs constante (si prob_χ^2 est supérieure à 0.05, décision : acceptation de l'hypothèse nulle).
- H_1 : hétéroscédasticité (si prob_χ^2 est inférieure ou égale à 0.05, décision : rejet de l'hypothèse nulle). Comme la probabilité χ^2 est supérieure à 0.05, soit 0,7818, on accepte H_0 donc les erreurs ont une variance constante.

2.3.2.3. Test de multicollinéarité

Il y a présomption de la multicollinéarité si les variables exogènes sont corrélées entre elles, le logiciel n'ayant pas prévu le test automatique de la multicollinéarité, nous pouvons recourir au test manuel proposée par Klein qui consiste à comparer les t de student au coefficient de détermination. Si le coefficient de détermination est inférieur à 50 pourcents alors que les t de student sont significatifs, il y a multicollinéarité, le cas contraire nous pousse à croire son absence. Vu que notre coefficient de détermination est supérieur à 50 pourcents et que les t de student sont significatifs, nous disons qu'il y a absence de multicollinéarité entre les incitations fiscales, les charges fiscales et le coût de production.

2.3.3. Positions des hypothèses par rapport aux résultats obtenus par la MCO

L'étude a retenu les trois hypothèses ci-après : premièrement nous avons suggéré que les incitations fiscales affectent positivement la performance de la Générale des Carrières des Mines S.A, en deuxième lieu nous avons stipulé que les charges fiscales affectent négativement la rentabilité économique de la Générale des Carrières des Mines S.A ; et enfin nous pensions que l'augmentation de coût de production constitue un frein et impact négativement sur la rentabilité économique de la Générale des Carrières des Mines S.A.

Au regard des résultats obtenus de l'estimation du MCO, il se dégage que toute chose égale par ailleurs :

- les incitations fiscales augmentent la rentabilité économique, si les incitations fiscales augmentent d'1 %, la rentabilité économique augmente de 1,33% cela nous conduit à confirmer notre première hypothèse pour dire que « *les incitations fiscales affectent la performance de la Générale des Carrières des Mines S.A* », cela est d'autant normal car dans les économies modernes, la fiscalité est devenue un moteur qui motive l'entreprise à accroître sa rentabilité et non conçu comme un fardeau ;
- l'augmentation des charges fiscales entraînent la baisse de la rentabilité économique, si les charges fiscales augmentent de d'1%, la rentabilité économique diminue de 4,19%, ce qui nous pousse également à confirmer notre deuxième hypothèse : « *les charges fiscales constituent des opportunités rentabilité économique de la Générale des Carrières des Mines S.A* », il est d'autant reconnu par les gestionnaires et les fisc que les charges fiscales constituent un fardeau pour la rentabilité de l'entreprise, sa baisse constitue ainsi un acquis de bénéfice pour l'entreprise;
- l'augmentation de coût de production entraîne la baisse de la rentabilité économique, si le coût de production augmente d'1%, la rentabilité économique baisse de 3,28%, cela nous pousse de confirmer notre hypothèse que : « *l'augmentation de coût de production constitue un frein sur la rentabilité économique de la Générale des Carrières des Mines S.A.* ».

CONCLUSION

L'imposition des entreprises est un enjeu central des politiques économiques, à la croisée de multiples objectifs : financement des dépenses publiques, redistribution des richesses, orientations des choix d'investissement et de production des entreprises. La manière dont la charge fiscale se

répercute sur la rentabilité économique des entreprises est donc un sujet d'étude essentiel pour comprendre les effets de la fiscalité sur les activités des entreprises.

il se dégage qu'en moyenne le taux de la rentabilité économique était négatif soit -0,042%, son niveau le plus élevé était de 0,050% contre un niveau le plus faible négatif de 0,090%, par ailleurs en moyenne l'incitation fiscale a été de 5.176.112 de CDF, sa valeur maximale s'est élevée à 8.905.709 de CDF avec une valeur minimale de 2.141.173 de CDF, pour les charges fiscales elles étaient en moyenne d'un milliard sept cents millions de francs congolais avec un maximum de six milliard neuf cents millions et le minimum était de 4.651.593 de CDF et enfin pour les coûts de production, ils étaient en moyenne de deux milliards six cents millions de francs de congolais dont le niveau le plus élevé était de neuf milliards trente et quatre millions avec un minimum de deux milliards nonante quatre millions de francs congolais.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURBONNAIS, Régis. 2015. *Econométrie*. Dunod Paris.
- KATUMBA, Guy-Sylvain MUKENGE, et Rodrigue MAKUMBIZA USENI. 2022. « Corruption et mobilisation des recettes: Actions entreprises par l'inspection générale des finances RDC et perspectives ». *Revue Française d'Economie et de Gestion* 3 (9).
- MANSOUR, Mario. 2014. « Une base de données sur les recettes fiscales en Afrique subsaharienne, 1980-2010 ». *Revue d'économie du développement* 22 (3): 99-128.
- NYONGOLO, Martin Luwawa. 2015. « Incidence de l'inflation sur les recettes fiscales en RDC de 2005 à 2014 ». in *Cahiers du Ceruki, nouvelle série*, n° 49, 275-85.
- PALARD, Jean-Etienne, et FRANCK Imbert. 2013. *Guide pratique d'évaluation d'entreprise*. Editions Eyrolles.
- ROSSIGNOL 1, Jean-Luc. 2010. « Fiscalité et responsabilité globale de l'entreprise ». in *Revue management et avenir*, n° 3, 175-86.
- TELLIER, Geneviève. 2009. « Les déterminants des recettes fiscales des gouvernements provinciaux canadiens: une étude empirique. » in *Canadian Public Administration* 52 (4).